Le Theologien d'estat a la reyne

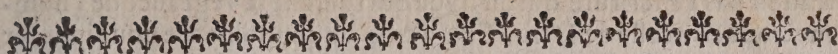

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023010965

LE THEOLOGIEN D'ESTAT A LA REYNE.

POVR FAIRE DESBOVCHER PARIS.



A PARIS,
Iouxte la Copie imprimée chez IEAN DV BRAY, ruë S. Iacques, aux Espics-meurs, & au Chapelet.
M. DC. XLIX.



A LA REYNE.



ADAME,

Ayant appris du Docteur des Roys & des Nations, que les iustes coleres de Dieu s'allument sur les testes de ceux, qui par vne grande injustice retiennent la verité prisonniere, & ioignant à cela l'honneur que i'ay de vostre bien-veillance, & de l'acces à vostre Royalle personne, en qualité d'ancien Officier tres-zelé pour la grandeur & le bon-heur de vostre Regence, i'estimerois mon silence criminel, si ie ne le rompois par ceste Lettre.

C'est pour vous dire, MADAME, que tous les gens de bien sont saisis d'vn profond estonnement, voyant Paris inuesty par les Armes qui sont commandées sous le nom du Roy, & authorisées par l'aueu de vostre Maiesté.

Cette bonne Ville ne se pouuant encore iuger coupable par la conscience qu'elle a de ses respects enuers vostre Maiesté, s'estime toutesfois la plus mal-heuruse du monde par le sentimēt de sa disgrace. C'est elle, MADAME, qui vous a tousiours honoré par dessus toutes les Reynes de cette Monarchie, auec des tendresses qui ne se peuuent exprimer; Elle qui a pris la plus grande part à vos maux, aux iours de vostre silence, parmy ces ombres malignes qui couuroient les rayons de vostre authorité. Elle qui a compté le iour qui vous a fait Mere, au premier rang de ses felicitez. Elle qui vous a porté sur ses espaules au Throsne de la Regence. auec des applaudissemens qui ont réjoüi le Ciel & la terre. Et maintenant cette Reyne des Villes, arrouse ses ioyes de ses larmes, & traisne ses atours en la poussiere, pour vous voir irritée contre elle; & ne pouuant encore penetrer toutes les causes de ses douleurs, elle plaint la main qui les fait.

Dieu destourne de nos cœurs cette pensée, que ce que nous souffrons soit vn effet de la vengeance de vostre Maiesté. Comment nous pourrions nous persuader, qu'vne ame que nous auons estimée iusques icy toute celeste, prist des desseins si bas & si terrestres? Comment pourrions nous conceuoir des intentions de meurtres & de sang, dans vn cœur qui sent tant de fois le sang de Iesvs-Christ couler parmy ses veines? Les Trosnes, dit sainct Denys, sont sans passion, & les boüillons de la colere ne peuuent compatir auec les feux qui sont allumez par le soufle du sainct Esprit. Vostre Maiesté est trop apprise pour ne

Qui vindicari vult à Domino inueniet vindictā? Eccli. 28. 1.

ſçauoir pas l'Eſcriture, qui dit, Que qui cherche la vẽgeance de l'homme trouuerra celle de Dieu. Elle a trop de connoiſſance pour ignorer que la vengeance d'vn ſeul homme a couſté cher à pluſieurs grands, & que celle qui ſe porte ſur tant de milliers de ſuiets, eſt extremement dangereuſe. Si vn Roy n'y a du ſuccez, il offenſe ſa Couronne; & s'il y reüſſit, il dechire ſes entrailles. Il arriue rarement que les appetits de ſe vanger ſuccedent comme on les a proiettez: Il y a vne main du Ciel qui les arreſte, & qui nous apprend, que lors qu'on delibere de la fortune d'autruy, il faut appeller la ſienne au conſeil.

Mais peut-eſtre que voſtre Maieſté croit, que ce qu'elle fait eſt vne œuure de iuſtice, qui ne tend point à d'autre but que de maintenir l'authorité Royale: ſi c'eſt vne iuſtice qui vient de Dieu, pourquoy l'eſtendez vous au delà des Arreſts de Dieu? Il a voulu pardonner à vne groſſe Ville pour dix hommes iuſtes, & vous en voulez perdre vne cent fois plus grande & plus illuſtre, pour quatre ou cinq hommes que vous eſtimez iniuſtes. Il n'appartient qu'à Dieu d'eſtendre les peines des coupables, meſme ſur la poſterité: Mais les Rois, quoy qu'ils puiſſent priuer vne communauté entiere de leurs faueurs, pour le peché d'vn particulier, ne peuuent toutesfois ſelon les Loix de la conſcience, liurer aux tourmens & à la mort des ames innocentes, en vengeance de quelques criminels. Sainct Thomas dit expreſſément, qu'il n'y a aucune raiſon ny de Religion ny d'Eſtat, de tuër vn homme non coupable, ſans offencer Dieu mortellement; & quoy que cela s'excuſe auec peine en vne Guerre iuſte où il ſe fait indirectement, il ne ſe peut pas toutesfois excuſer en cette action, qui procede par voye de chaſtiment, & non Guerre legitime.

S. Thom. 2. 2. q. 64. ar. 6. In nullo caſu licet occidere innocentem.

Les Fauorits vſurpateurs, font tout entreprendre aux Princes ſous couleur de la conſeruation de leur Eſtat, comme ſi cet Eſtat eſtoit vne Diuinité indepẽdente de l'Euãgile: mais qui ne voit que par ce moyen on iuſtifieroit tous les crimes, & qu'il y auroit lieu d'excuſer Herode, apres auoir paſſé l'eſpée par le corps de quatorze mille innocens pour en tuer vn ſeul, en diſant qu'il s'y ſentoit obligé pour le bien de ſon Eſtat; mais qu'eſt-ce que l'Eſtat d'vn Roy ſinon ſon peuple qu'il conſerue auec vne ſoigneuſe eſpargne pour ſe conſeruer.

Il eſt tres dommageable, de faire perir vne groſſe Ville & vn grand peuple, ſelon la cõſcience, & ſelon l'Eſtat. Ie dis ſelon la conſcience, parce que c'eſt entreprendre ſur les pouuoirs de Dieu qui eſt ialoux de ſa Gloire, & qui ſçait la meſure de ſes vengeances. C'eſt vn coup qui n'eſt propre qu'à la toute puiſſãte main de Dieu, d'exterminer des Villes, & des nations entieres, & de punir vniuerſellement parce qu'il eſt l'eſtre vniuerſel de toutes choſes, & que ſelon que dit le Sage quand il auroit abiſmé le monde, on n'auroit rien à luy reprocher: Et quoy que par ſa puiſſance abſoluë, il pourroit sãs autre cauſe perdre par le feu, par l'eau, & par le fer, tous les habitans de la terre; il n'a iamais toutesfois ruiné

Sap 12 12.

des

des Villes entierement, sans de grands & enormes pechez, dont elles estoient couuertes. Il fit pleuuoir le feu & le souffre sur Sodome & Gomorrhe, auec les villes qui leur estoient complices; mais ce fut pour chastier des vices abominables qui font horreur à la nature. Il commanda à son peuple de perdre sans ressource les Iebuzeens, les Pheresæens les Amalechites: mais c'estoient des adorateurs du Diable, & des mangeurs de chair humaines. Il se trouue aussi en l'Euangile la Parabole d'vn Roy qui fait brusler vne ville, mais c'est pour auoir tué ses Ambassadeurs d'vn commun consentement. Iamais Dieu tout absolu qu'il est, n'entreprend ces grandes ruines sans de grands suiets. I'appelle icy vostre Iustice, MADAME, i'appelle vostre Prudence & vostre consideration: Paris estoit-il entaché de crimes si abominables, qu'il le falust esteindre par le fer & par la faim? Il s'agissoit de mettre sur le peuple des charges & des imposts insuportables à sa foiblesse; le Parlement s'est assemblé là dessus; les autres Cours Souueraines ont embrassé le mesme dessein, selon les Loix & selon les formes ordinaires, quoy que vostre Conseil n'en fust pas d'auis. Plusieurs ont dit leurs suffrages auec la liberté que la conscience commande, & que l'Estat du Gouuernement de France permet: mais peut-estre auec plus de chaleur que vostre Conseil n'en desiroit: Et pour cela on a soüillé la réjoüissance publique d'vn iour consacré aux Triomphes par des emprisonnemens de Magistrats, qui estoient estimez gens de bonne vie & d'entiere reputation. Le peuple s'en est émeu, & le Bourgeois craignant la sedition & le saccagement des maisons, s'est mis en armes, plustost pour vous defendre que pour vous resister, & pour monstrer qu'il n'en vouloit point à vostre authorité, il vous a rendu ses obeissances desarmées, aussi-tost que V. M. luy a rendu la Iustice. Toutes les furies de cette grosse mer, qui sembloient vouloir engloutir vn monde, se sont arrestées à vn grain de sable. Vous auec vous-mesme, MADAME, loüé & approuué cette moderation & cette fidelité; vous auez agreé qu'on publiast iusques dans les Chaires de verité, qu'il ne vous restoit aucun ressentiment contre Paris de tout ce qui s'estoit passé. Vous auez protesté publiquement vne cordiale bienueillance enuers vostre bonne Ville, auec des complimens releuez, & de paroles dignes de la bouche d'vne Reine. Apres cela, MADAME, enleuer le Roy de nuit auec l'estonnement de tout le monde, engager les Princes du Sang à vne action funeste, inuestir Paris, luy prononcer vn triste Arrest de mort par le fer & par la famine, n'auoir point d'esgard à tant de gens d'honneur & de merite qui vous ont si dignement serui, à tant de personnes innocentes, à tant d'ames Religieuses qui s'affligent, & qui se sanctifient pour vous iour & nuit: vouloir que tout perisse plustost que de laisser perir la satisfaction d'vn desir, qui pourroit accorder cela auec la Religion, la pieté & la conscience? Et qui ne void que ces pensées ne conuiennent point à vostre naturel, mais qu'elles sont inspirées par les mauuais genies de la France?

Matth. 22.

B

C'est vouloir faire plus que Dieu, que de perdre des Villes entieres, pour vne opinion d'authorité, qu'il n'a iamais perduës que pour des crimes execrables. Quand il vient pour chastier Niniue plongée dans de tres-grand pechez, il s'arreste & pardonne, parce que, dit il, il y a des enfans, & des simples gens, qui ne sçauent discerner entre la main droite & la main gauche, outre quantité d'animaux qui n'ont rien demerité. Dieu pardonne en consideration mesme des bestes : & vous ne voudriez pas pardonner pour l'innocence, pour la vertu, pour tout ce qu'il y a de sacré & de diuin. Mais on dira que vous n'en voulez point au peuple de Paris, qu'il vous liure le Parlement, & vous voila contente. C'est vne question agitée par les Theologiens Scolastiques, qui demandent si on peut liurer vn seul homme innocent à la mort, pour appaiser les coleres d'vn Grand, qui veut qu'on luy liure, autrement qui menace de saccager toute la ville. Tous respondent qu'il n'est pas permis de luy liurer, parce qu'on ne peut authoriser vn peché par le succez d'vn bien temporel. Le Peuple de Paris croit que ses Magistrats sont innocens; qu'ils ont souffert pour vne bonne cause, pour la verité & pour la iustice : s'ils les croyoit ennemis de l'authorité du Roy, il les mettroit en pieces; mais ayans de tous autres sentimens de leur vertu & de leur fidelité, il ne peut, ny ne doit les abandonner à la discretion d'vn Ministre estranger. C'est vn peuple trop illustre & trop conscientieux, pour se faire le bourreau de gens de cette qualité, & de toute autre que ce soit.

Iona cap. vlt.

Gregor. à Valentia in 2. 2. q. de homicidio dicit omnes ita sentire.

Si la consideration de la Religion resiste au dessein de V.M. les raisons d'Estat n'y sont pas moins contraires : le plus sage des Politiques, Auguste Cesar, disoit que ce n'estoit pas le fait d'vn habile homme en matiere de Gouuernement, d'entreprendre vne affaire où il y a plus à perdre à gaigner. En celuy-cy, MADAME, vous perdrez beaucoup, & vous ne gaignez rien; vous perdez Paris, qui est vn demy Royaume de France, comme si vous couppiez vostre Couronne par la moitié. C'est la Reyne des Villes, le Throsne des Roys, le plus haut Lustre de l'Estat, qui fait la terreur de vos ennemis, la gloire de vos Suiets, & l'admiration de tout le monde. C'est le seiour de la plus haute pieté, la Mere des Sciences & des Arts, le lieu des grandes affaires, la Depositaire des trophées & des Couronnes; C'est de là que vient le secours des armes le plus present, l'argent le plus net & le plus prest, que les Parisiens ont tousiours payé auec vne diligence qui n'a rien de pareil que leur fidelité.

En outre ruinant Paris, vous touchez à la Clef de la voute : vous esbranlez toutes les villes qui ont leurs alliances, leurs commerces, leurs correspondances dans Paris, il n'y a presque personne en France, qui ne s'estime comme Bourgeois de Paris, & qui ne prenne part à sa prosperité, & qui ne s'afflige de sa perte. Quelque succez que V. M. puisse auoir de cette entreprise, il faut perdre l'argent & le sang de vos Suiets, & vous auez desia perdu à la prise d'vn Village

des Illustres, qui ne meritoient de mourir que sur les remparts de Constantinople.

Adioustez, MADAME, que les Villes reuoltées feront tarir toutes veines de vos Finances, qui ayant esté employées pour le mal, ne vous laisseront pas la liberté de faire le bien quand vous le voudrez. Ie dis plus, que par ce moyen vous auez monstré au Peuple ses forces qu'il deuoit ignorer, de peur que ce qui s'est fait en vne bonne cause, ne se face vne autrefois en vne mauuaise. Et ce qui passe encore tout ce qu'on sçauroit dire, c'est que ce malheureux dessein releue les ennemis abbatus, & ruine les conquestes du feu Roy vostre tres-honoré Espoux, qui ont cousté tant d'or & de sang, qu'il suffisoit pour acheter plusieurs grands Royaumes. En perdant tout cecy vous ne gagnez rien: car cette authorité, que vous pretendez maintenir par cette rigueur, n'estoit point blessée: On sçait bien que les Regens & Regentes des Royaumes ne sont pas les Originaux de l'authorité, mais les Depositaires, & que s'ils veulent entreprendre par delà les anciens ordres du Royaume, on leur peut opposer la Loy sans les offencer. Si V. M. eut pris cette opposition ciuilement, elle n'estoit nullement interessée: mais les Grands ont des delicatesses de gloire, qui ne leur permettent pas tousiours de voir la verité. Vostre Maiesté a mis maintenant l'affaire à ce poinct, que si la resistance emporte sur elle, son authorité s'abbat; & si vous surmontez autrement que par la clemence, vous la rendez rude & malfaisante, & telle qu'elle n'est plus à l'vsage de cette Monarchie. Nos Rois mesmes tout maieurs & tout absolu qu'ils ont pû estre, n'ont iamais creu que leurs seules volontez fussent la regle de toutes les Loix, ils ont estimé que leur grandeur estoit de gouuerner le Royaume selon les Ordonnances anciennes de l'Estat de France, de faire approuuer leurs Edits par les Cours Souueraines, de demander conseil, d'escouter les remonstrances, & de ne se point piquer des oppositions respectueuses qu'on leur a faites de tout temps pour le bien de la Iustice, & la grandeur de leur Estat. Ce Ministre si absolu qui estoit Eccentrique presque en toutes actions, a tiré cette Monarchie de son centre, & l'a extremement disloquée, les exemples doiuent donner plus d'horreur que d'enuie de les imiter. A moins qu'on disputast la Couronne du Roy vostre fils, V. M. ne sembloit pas deuoir employer cette rigueur contre des Suiets si doux & si dociles, qui ont des passions immortelles pour le Roy vostre fils, leur Dieu-donné, qu'ils aiment & honorent iusques à la veneration, & soustiendront iusques à la derniere goutte de leur sang. Apres cela, MADAME, voudriez-vous continuer ces tristes resolutions, de faire vn anatheme de cette ville, & de l'abismer sans ressource. Si vostre Conseil s'imagine que c'est vne iustice de ruiner Paris, vostre Royaume croit que c'est vne plus grande iustice de le conseruer pour le Roy vostre Fils; si vostre Conseil iuge qu'il le faut faire perir de faim, la Loy de nature qui est plus ancienne que les Sceptres, dicte à vostre peuple qu'il doit faire le possible pour

ſe garantir du plus triſte des fleaux. S'il a pris les armes, c'eſt pour vous conſeruer vne Ville remplie de bons ſuiets, & empeſcher qu'elle ne deuienne vn tombeau de corps morts; il ne ſeroit plus ce qu'il eſt, s'il n'eſtoit armé: il ſe garde pour le Roy & pour vous, croyant que ſa perte eſt preiudiciable à l'Eſtat, & à voſtre reputation.

Ce que les dehors de Paris ont ſouffert, monſtre aſſez ce qu'on a voulu faire au dedans: on a fait vn degaſt de biens infinis, horrible & eſpouuentable, tel que les plus rigoureux ennemis l'euſſent pû faire, & tel que les peuples les plus abandonnez le pouuoient ſouffrir. Qu'ont fait ces pauures gens, ſinon prier pour vous, ſinon trauailler nuit & iour, pour vous preparer les tributs qui vous nourriſſent; & pour vous auoir aimé plus qu'eux-meſmes, ils ſont reduits à brouter l'herbe. Qu'ont fait tant de millions d'ames innocentes qui ſont dans Paris, pour les immoler au plus cruel des ſupplices, & leur oſter le pain qu'ils vous ont inceſſamment donné. Helas! MADAME, eſcoutez voſtre propre bonté qui vous parle au cœur, & voyez dans quelles horreurs vous enueloppez ſans y penſer, cette vertu qui nous paroiſſoit hors la Regence, & quels commandemens vous donnez au nom du Roy, que l'on contraint de toucher au ſang de ſes Suiets, & de rougir les Fleurs-de-Lys en vn aage, auquel il les doit blanchir par ſon innocence. Les perles de voſtre Couronne en terniſſent ſur voſtre teſte, & ſe pourroit-il faire que voſtre cœur n'en fut pas encore touché? Ne craignez vous pas, MADAME, ce compte eſpouuentable, qui vous rendra redeuable au Tribunal de Dieu? Ne craignez-vous point que les larmes des infortunez, qui montent au Ciel, n'affilent l'eſpée de la Iuſtice diuine, pour la tourner contre voſtre Royalle Perſonne, que nous honorons & aimons tendrement iuſques dans nos diſgraces.

MADAME, ie voudrois icy eſpargner vos oreilles, & voſtre cœur: mais la fidelité que i'ay voüée à V. M. pour la ſeureté de ſa conſcience, & l'honneur de ſa conduite dans l'Eſtat, m'en empeſche. Apres tant de ſeruices, permettez-moy vne ſeule liberté: Les Conſeils qui plaiſent le moins, ſont ſouuent les plus vtiles. Voſtre Maieſté ſçait aſſez de la voix publique, qui dit qu'vn ſeul homme eſt le principe de tous ces grands maux, qui nous menacent d'vne entiere diſſipation de la France. Ie ne veux point tremper icy ma plume dans le fiel pour le dépeindre auec des aigreurs dont i'auray touſiours horreur. Ie veux qu'il ſoit innocent, ie veux qu'il ſoit excellent homme; ie veux, ſi vous le croyez ainſi, qu'il ſoit vn parfait Miniſtre d'Eſtat: Mais ſi la creance de tant de millions d'hommes qui ſont daus voſtre Royaume, repugne à cette penſée, & ſi nous auons euidence que toutes ces horribles conuulſions qui agitent la France, ne nous viennent d'autre ſource, que pour opiniaſtrer ſa conſeruation dans le Royaume, & dans le maniement des affaires. Et outre, s'il porte ſcandale actif & paſſif dans vne infinité d'eſprits, qui n'ont ny foibleſſe, ny ignorance, ny malice; & ſi ce ſcandale eſtant de cette nature, ne peut eſtre toleré ſelon tous les Theologiens, ſans peché grief. Certes, MADAME, il eſt raiſon-

Matth. 18 S. Thom. Nauarrus de Scandalo.

raisonnable que nous ayons cette obligatiõ ou à vostre justice, ou à vostre bonté, de l'oster pour donner la Paix vniuerselle à toute cette grande Monarchie. I'adjouste encore, que quand il seroit aussi pur qu'vne Vertu celeste, vostre prudence s'en deuroit priuer pour le bien public. Y auoit-il homme au monde plus accomply, & plus agreable que Dauid ? Le Roy de Geth chez lequel il viuoit comme estranger, l'aymoit passionnément, & luy donnoit part aux affaires de son Estat ; neantmoins comme il vid que les Grands de son Royaume s'en offençoient, il l'appella, & luy dit ; *tu es bon comme l'Ange de Dieu, mais puis que tu ne plais pas aux Chefs de mes suiets, va-t'en en paix, & retourne en ton pays.* C'est vne leçon, MADAME, de la saincte Escriture, c'est vne sagesse d'Estat, c'est aussi vne loy de cette Monarchie, qui veut que la Minorité des Roys soit assistée d'vn Conseil esleu par le consentement du Royaume.

Bonus es in oculis meis sicut Angelus Dei, sed satrapis non places reuertere ergo, & vade in pace. *1. Reg. 29.*

Apres cela, MADAME, s'il vous plaist d'escouter, non mes propres pensées, mais le raisonnement de toute la France. Vous deuez cette separation à Dieu, qui nous commande d'arracher nos propres yeux s'ils nous scandalisent ; vous la deuez au Roy vostre fils, de qui vous ne pouuez hazarder la Couronne, pour l'interest d'vne complaisance ; vous la deuez à vostre Peuple, pour qui vous estes obligée d'immoler mesme vostre vie en cas de necessité : vous la deuez à la raison, qui dit qu'il faut preferer le bien general au particulier. Vous la deuez à vostre conscience, qui vous defend de perdre vn Royaume pour conseruer vne opinion : vous la deuez à la Chrestienté, qui attend de profiter de vos exemples. Ne dites point qu'il est permis aux particuliers, de retenir tel seruiteur qu'il leur plaist : la fortune des Roys a des mesures bien plus estroites, & celuy qui a le plus de puissance, doit auoir moins de liberté, à raison des consequences qui embrassent le salut d'vne infinité de testes.

Duplex en la vie de Charles VIII.

Enfin, MADAME, c'est ce que M. le Cardinal Mazarin vous conseillera, s'il est bien affectionné au bien de vostre personne & de vostre Estat. Ce n'est point engager vostre authorité que de condescendre à vos sujets, c'est ce que Dauid a fait apres vne horrible reuolte, ce que Constantin & Theodoze ont fait, apres qu'on eut traisné leurs statuës dans la bouë : ceux qui ont fait le contraire ont esté estimez de peu de jugement & de petit cœur, comme le Roy Roboam qui perdit dix parts de son Royaume pour s'opiniastrer à vn mauuais conseil, qui estoit à la charge de ses Peuples, en condescendant vous ferez ce que le Ciel fait tous les iours à la terre, & Dieu à l'homme. Vous serez la Maistresse du genre humain par vertu, & vos exemples seront les instructions de tout ce qu'il y a de plus pur dans nostre Christianisme.

Vostre Maiesté a pû apprendre de l'histoire ancienne, que cette illustre Princesse Berenice, qui estoit née du sang dont le Sauueur a pris naissance, gaigna par ses rares qualitez le cœur de Tite Vespasian, le plus aymable Empereur, & le premier conquerant de la terre, qu'elle aymoit extrémement, estant reciproquement honorée de son amitié, jusqu'à vne

Sueton. in Tito. cap. 7.

recherche de mariage ; mais comme elle vit que le Senat & le peuple Romain n'aggréoient pas cette alliance, à raison qu'elle estoit estrangere, elle quitta ce grand Prince par vertu qui la congedioit à regret, l'vn sacrifiant son affection, & l'autre sa fortune aux interests de l'Estat. Cette victoire qu'elle emporta sur elle-mesme, pour la paix d'vn Empire estranger, a passé à la veneration de tous les siecles. Et nous esperons aussi de vostre prudence, que vous ferez pour vn Royaume qui est si vostre, ce qu'elle a fait pour celuy-là mesme qui luy estoit si ennemy, & que par ce moyen vous rehausserez vostre Couronne d'vn lustre incomparable.

Personne, MADAME, ne pretend faire en sorte que la necessité vous arrache, ce que la vertu vous demande ; on sçait que vous estes puissante, mais on ne peut pas oublier que vous auez esté tousiours bonne iusques icy, on desire oster vn obstacle à vostre vertu : mais au reste, on vous cherit encore icy, on se passionne pour vostre grandeur, & ceux-là mesme qu'on vous a fait si noirs, voudroient vous auoir fait vn degré de leurs propres corps pour remonter sur le Trône de Paris, en y gardant la iustice que vous deuez à vos suiets. Qu'a fait Paris, MADAME, (si vous voulez oüir ce qui se dit) qu'a fait Paris ? qu'ont fait vos Magistrats ? sinon de vous representer les Loix & les Ordonnances du Royaume, à quoy ils sont obligez en conscience, s'ils ne veulent estre condamnez de trahison ? Qu'ont-ils fait sinon de defendre les droicts du Roy vostre fils ? sinon de retenir l'Estat lors qu'il estoit sur le panchant de sa ruine ? sinon d'appaiser la sedition, & empescher la ville de perir ? Qu'a fait Paris armé, sinon de s'opposer à la plus triste des furies, qui est la faim ? d'empescher les massacres ? de vous conseruer les restes d'vn Royaume tant de fois deuoré ? il vous poursuit encore par ses soumissions, lors que vous le fuyez ? il vous ouure ses portes, & son cœur en luy r'amenant ce sacré Depost que vous luy auez enleué, & vous le tourmentez, & vous en voulez faire vn exemple d'horreur, & vn spectacle d'vne Tragedie deplorable à tous les siecles. C'est ce que nous ne pouuons nous persuader ; car apres cela, quelles mains auriez-vous pour leuer aux Autels, quel cœur pour receuoir les Sacremens, & qui vous pourroit absoudre dans le dessein que vous auriez de perdre tant d'ames rachetées du Sang de IESVS-CHRIST.

Helas ! MADAME, c'est desia trop : Nous voyons vn million d'ames affligées pour le contentement d'vn seul, nous voyons le fer & la faim en vostre Ville capitale, où vous auez tousiours desiré la Paix & l'abondance. Nous voyons les mains des freres rougies du sang fraternel, vos Sujets exposez au fer des Barbares, les enuirons de Paris saccagez, les femmes violées, les maisons bruslées, les Eglises profanées, les Religieuses qui fuyent comme des Colombes espouuantées, non plus deuant Attila, mais deuant vos Estendarts, & deuant vos armes. On ne peut croire que vostre bonté preside à des Conseils si funestes, nous sentons

& touchons nos playes ; & nous ne pouuons encore nous imaginer qu'elles viennent de vos traits, & qu'elles partent de vostre main. Vostre Majesté sçait, que le Prophete Roy estant extrémement alteré, ne voulut pas boire vn verre d'eau qui auoit esté gaigné sur les ennemis, par le danger & le sang de trois de ses seruiteurs, qui s'estoient exposez pour l'enleuer. Et qui oseroit penser que V. M. voulust achepter la satisfaction d'vne de ses volontez, quand elle seroit la plus iuste du monde, par les calamitez d'vn million d'hommes, & la desolation de tout vostre Royaume.

2 Reg. 23. 15.

Il est aisé à iuger que V. M. ayant l'ame si bonne & si Chrestienne, n'a point de mauuaises intentions, mais que se croyant Depositaire de l'authorité Royale, qu'elle pense estre blessée, elle a droict de la maintenir par des exemples d'vne haute seuerité. I'atteste icy le Dieu des Monarques, que c'est vne illusion d'Estat, de se figurer que l'authorité du Roy consiste en la rigueur du Gouuernement, & en l'abaissement des Peuples. C'est le chemin que les violens Fauoris ont pris de tout temps, pour regner iusques sur leurs Maistres, sous pretexte de seruice. Ils ont tellement fait valoir cette authorité Royale qu'ils auoient entre les mains, qu'à force de l'esleuer ils l'ont destruite. Ils ont tout attribué aux Roys, ils n'ont songé qu'à la teste du corps de l'Estat, & l'ont enfin renduë si grosse & si monstrueuse, que les pieds ne l'ont pû supporter, & que fondant sous le poids d'vne grandeur demesurée, ils l'ont enseuelie dans leur ruine. On ne voit rien de si ordinaire dans les Histoires que des Couronnes cassées, & des Sceptres brisez, pour auoir indignement traicté les Peuples. Ce n'est point vne authorité Royale que d'aller par tout enuironné de terreurs ; que de faire gemir des Peuples innocens sous le ioug d'vne amere seruitude, que de marcher sur les ruïnes des Villes fumantes, que de dresser des gibets, que d'ensanglanter des eschaffauts, & allumer des brasiers comme ont fait les Herodes & les Nerons. L'authorité Royale est vn rayon de la face de Dieu, vne haute estime, vne veneration tres-grande, imprimée dans le cœur des Peuples, qui vient de la vertu, de la saincte puissance & de la capacité des Roys : mais sur tout de la bonté & de la clemence, qui fait que leur Trône est soutenu par les mains de l'amour des Peuples enuers eux, plus que par les armes, par les Regimens & par les Citadelles. C'est cette vertu, MADAME, que nous auons tousiours reconnuë en V. M. & dont vous auez ietté les semences dans le cœur de nostre ieune Roy, pour les faire esclore sur le Trône.

A Dieu ne plaise que vous gastiez les ouurages de vos mains sur la fin, & que cette Regence qui a eu tant de benedictions du Ciel, & tant d'admiration sur la terre, se termine par des exemples d'horreur, & par des chastimens sur des Magistrats & sur vn Peuple, qui n'ont iamais à dessein choqué l'authorité du Roy, ny la vostre, & qui la respectent encore auec toutes les soumissions possibles. Si quelques fautes de precipi-

tation ſont eſchapées, ne ſeroit-il pas bien ſeant à voſtre dignité, à voſtre ſexe, & aux bienfaits que vous auez receus de Dieu, de les effacer pluſtoſt par miſericorde, que les punir par iuſtice. MADAME, le Dieu que vous adorez & que vous deuez repreſenter ſur le Trône, eſt miſericordieux iuſques aux enfers, & vous voulez chaſtier ſur la terre des pechez, ou de ſurpriſe ou de ſaillie, qui ſont (comme il eſt croyable) pardonnez dans le Ciel: Ne craignez point que la clemence rende voſtre Sceptre plus foible, mais craignez pluſtoſt que la rigueur ne le rompe.

A Dieu ne plaiſe que la paſſion d'vn cœur irrité, vous faſſe expoſer le patrimoine de Charlemagne & de S. Louys, hazarder l'œuure de douze ſiecles, & de ſoixante & quatre Roys, au meſpris des Peuples, qui en verroient les foibleſſes, & au pillage des eſtrangers qui en enuient la dépoüille. A Dieu ne plaiſe que vous leuiez les ſacrés barrieres qui maintiennent les Eſtats, faiſant tenir preſque pour perdu, tout ce qu'on a monſtré ſe pouuoir perdre.

Prenez pitié de vous-meſme, MADAME, ſi vous n'auez point compaſſion de nous; prenez pitié du Roy voſtre fils ce Dieu donné, à qui vous deuez pluſtoſt laiſſer l'amour des Peuples en partage, que la vengeance des iniures d'vn eſtranger. Ce n'eſt point vn petit nombre de factieux qui cauſent ces remuemens, comme on penſe faire croire à Voſtre Majeſté. Les Princes & les Grands ont leué l'eſtendart, les Parlemens ſont declarez pour le bien public; les Prouinces ſouſleuées, & les Villes armées, les Peuples irritez contre le gouuernement. Ce n'eſt point la main d'vn homme qui fait ces grandes operations, c'eſt celle de Dieu qui vient pour punir nos pechez: tout voſtre Royaume eſt en feu, & vous feignez de diſtiller vne goutte de roſée pour l'eſteindre.

Sortez, MADAME, de ces confuſions d'eſprit, r'allumez ces flâmes eclipſées de voſtre charité, que nous auons tant de fois admirée en V. M. faites remonter les vertus ſur le Trône auec vous, & reprenez vn cœur de Mere enuers vos Peuples affligez. Il y a long-temps que Dieu vous pourſuit, & tend à voſtre obeyſſance les meſmes bras qu'il a eſtendu ſur la Croix, ne le meſpriſez point, MADAME, & vous ſouuenez tous les iours de ce iour redoutable qui vous fera paroiſtre deuant ſon Trône deſpoüillée de tous les ornemens de cette freſle gloire qui vous enuironne, & n'ayant plus que le bien & le mal que vous aurez fait à vos coſtez; faites ce que vous voudriez auoir fait pour lors, & iugez vos Peuples comme vous deſirez eſtre iugée de Dieu; faites voſtre merite de l'occaſion preſente, pour en faire nos felicitez, & Dieu en fera voſtre gloire.

FIN.